

## PARCOURS N° 1 DÉBUTANTS

# PANORAMA DES INSTRUMENTS ET DES ASPECTS FINANCIERS

À LA DÉCOUVERTE  
D'HORIZON EUROPE + SÉCURISER SES FINANCEMENTS  
EN COÛTS REELS

La première partie du parcours présente les spécificités du Programme-Cadre, sa structure, le processus allant de la préparation d'une proposition de projet à sa mise en œuvre, en passant par le cadre contractuel.

La deuxième partie du parcours se consacre aux règles de participation et de financement, aux catégories de coûts et règles d'éligibilité par type de coûts ainsi qu'à la mise œuvre financière du projet (modalités de versement de la subvention, rapports financiers et audits).

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

Découvrir les opportunités de financement d'Horizon Europe.  
Se familiariser avec le dépôt d'une proposition de projet de recherche.  
Connaître les règles d'éligibilité des coûts encourus lors d'un projet Horizon Europe.  
Savoir les déclarer convenablement et assurer une gestion financière conforme pour limiter les risques.

**PRÉREQUIS**

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

**POUR QUI**

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeur d'entreprises.

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz et de mise pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

**OÙ**

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

**ÉVALUATION**

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

**PRÉSENCE**

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

**OUVERT À TOUS****2 DEMI-JOURNÉES  
DE 4 HEURES****DISTANCIEL****790 € HT**

## À LA DÉCOUVERTE D'HORIZON EUROPE

- 
- 9h00** **Accueil et objectifs de la formation**
- 
- 9h15** **Horizon Europe : contexte et structure**
- 
- 9h30** **Horizon Europe : les opportunités de financement et règles de participation**  
 Pilier 1 : Les bourses ERC, les actions Marie Curie, les infrastructures de Recherche  
 Pilier 2 : les Clusters, les Missions  
 Pilier 3 : le Conseil européen de l'innovation (EIC), les Ecosystèmes d'innovations (EIE), l'Institut Européen de Technologie (EIT)  
 Règles de participation et de financement  
 Statistiques et taux de succès
- 
- 10h30** **La préparation d'une proposition**  
 Dépôt en ligne  
 Trouver ses partenaires  
 Démarches préalables  
 Dossier de proposition  
 Aspects budgétaires : taux de financement et coûts éligibles
- Mise en pratique*
- 
- 11h45** **Processus d'évaluation de la proposition**  
 Critères d'évaluation  
 Conseils de rédaction
- 
- 12h00** **Le Cadre contractuel : les relations avec la Commission européenne, et entre les partenaires**  
 Convention de subvention et accord de consortium  
 Organisation du travail en consortium
- 
- 12h15** **La mise en œuvre du projet**  
 Calendrier de versement  
 Suivi des activités et rapports périodiques  
 Diffusion et valorisation des résultats
- 
- 13h00** **Questions & Réponses**  
**Fin de la formation**
- 

## SÉCURISER SES FINANCEMENTS EN COÛTS REELS

- 
- 9h00** **Accueil et objectifs de la formation**
- 
- 9h15** **Horizon Europe : les règles de participation et de financement**  
 Critères de participation et d'éligibilité  
 Règles de financement et taux de subvention  
 Annexe financière et coûts éligibles
- 
- 10h15** **Déclarer ses coûts de personnel**  
 Coûts réels et coûts unitaires  
 Types de personnels éligibles  
 Éléments de rémunération éligibles  
 Calcul du taux journalier  
 Enregistrement du temps passé
- 
- 11h15** **Les autres coûts directs**  
 Frais de mission  
 Amortissement des équipements  
 Consommables et prestations  
 Facturation interne
- 
- 12h00** **Les tierces parties**  
 Associer ses tutelles ou filiales au projet  
 Partenaire associé  
 Mise à disposition de personnel et détachement  
 Différencier sous-traitance et achat de biens, travaux et services
- 
- 12h15** **Le versement de la subvention et les rapports**  
 Calendrier et modalités de versement  
 Rapport continu, rapport périodique et rapport final
- 
- 12h45** **Les autres contrôles applicables**  
 Certifications des états financiers  
 Audits
- 
- 13h00** **Questions & Réponses**  
**Fin de la formation**
-